

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

La population est dépendante des polarités principales de Aignan et Riscle

L'offre et les équipements sont relativement complets et diversifiés, tant pour les services publics que pour les commerces et services de proximités privés. Aignan et Riscle regroupent la quasi-totalité des équipements et des services du territoire de la CCAA :

- 100% de services publics aux particuliers (57% Riscle, 43% Aignan)
- 88% des établissements d'enseignement (63% Riscle, 25% Aignan)
- Entre 83% et 87% des établissements de santé et des fonctions médicales et paramédicales
 - o 83% des établissements de santé (Riscle 50%, Aignan 33%)
 - o 87% des fonctions médicales et paramédicales (Riscle 59%, Aignan 28%)
- 74% des commerces (59% Riscle, 43% Aignan)
- 66% des équipements de tourisme (33% Riscle, 33% Aignan).

Cette centralisation est bien moins marquée dans 2 domaines :

- Les services aux particuliers 49% (Riscle 36%, Aignan 13%)
- Les équipements sportifs 53% (Riscle 30%, Aignan 23%)

L'INSE ne relève aucun équipement de loisirs et de culture sur le territoire de la CCAA.

Les habitants se tournent également vers les pôles voisins qui complètent très bien l'offre de la CCAA notamment vers les Landes (Air sur Adour et Mont de Marsan)

Les 2 Maisons France Service (MFS) concentrent l'offre des services public aux particuliers

La fermeture des centres de services publics aux particuliers (DDFIP de Aignan et Riscle) est pondérée par l'ouverture de MFS. Celle de Riscle est portée par la CCAA et est située dans le tiers lieu, alors que celle de Aignan est située et portée dans/par la poste.

Le réseau France services a pour ambition de faciliter les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville en leur garantissant un meilleur accès aux droits. Le Déploiement de France Service, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Dans chaque structure France Services labellisée, 6 opérateurs (La Poste, Pôle emploi, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale Assurance Vieillesse, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole) et 3 administrations partenaires (Intérieur, Impôts et Justice) garantiront une offre de services et d'accompagnement. Concrètement les MFS remplissent les missions suivantes : l'aide aux services publics partenaires pour les habitants, aide aux démarches administratives en ligne, aide pour tout type de demande envers des institutions ou structures dédiées (Administration, Services sociaux, Emploi, Formation...).

offre de soins de premier recours insatisfaisante à l'échelle de la CCAA qui s'est dégradée entre 2018 et 2021 (comme dans le Gers et qui pourrait se dégrader encore dans l'avenir vieillissement de la population et des professionnels de santé)

Les soins de premier recours représentent le premier niveau de contact entre la population et le système de santé. Les médecins traitants (généralistes) sont au centre d'un ensemble de professionnels de santé (Chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sage-femmes).

Offre de soins de premiers recours : proximité ne rime pas toujours avec accessibilité. La présence de professionnels de santé est une condition nécessaire pas suffisante, il faut aussi d'assurer de leur accessibilité, l'indicateur APL permet de mettre en évidence cette adéquation spatiale.

L'Indicateur Accessibilité Potentielle Localisée (APL : indicateur d'adéquation territoriale entre l'offre et la demande de soins de ville (hors hôpital) met en évidence les disparités de l'offre de soin de premier recours (si < à 2.5 : commune carencée / > à 2.5 et < à 4 : offre insuffisante / si > à 4 : offre satisfaisante).

Pour les médecins généralistes, en 2021 l'indicateur APL est pour le Gers de 2.84 (4.0/2018), 3.05 (4.7/2018) pour Riscle, 2.92 (2.7/2018) pour Aignan. La démographie des médecins généralistes est la suivante : Riscle 3 (dont 2 de plus de 60 ans et 1 de plus de 65 ans) ; Aignan 1 (moins de 60 ans).

En 2022, l'ARS a classé les 2 bourgs-centres en Zone d'Action Complémentaire (ZAC), Riscle à son propre territoire de vie-santé (TVS), alors qu'Aignan dépend du TVS de Nogaro.

Riscle et Aignan sont les principales polarités en termes d'équipements et d'offre de soin. Elles présentent, hors spécialistes, une offre de soin presque complète (équipements et professionnels de santé).

Au-delà du centre médical existant, à Riscle une maison de santé pluridisciplinaire, portée par la CCAA a été aménagée en 2021/2022 et doit ouvrir courant 2023.



ANNEXE

Les professionnels de santé libéraux les plus proches

	Riscle	Aignan (TVS Nogaro)
Cardiologue	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Dermatologue	(53 min) Lescar	(58 min) Auch
Gastro-entérologue	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Gynécologue	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(26 min) Eauze
ORL	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Ophtalmologue	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(26 min) Eauze
Pédiatre	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Pneumologue	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Radiologue	(17 min) Nogaro	(16 min) Nogaro
Rhumatologue	(57 min) Mont-de-Marsan	(58 min) Auch
Psychiatre	(16 min) Castelnau-Rivière-Basse	(25 min) Castelnau-Rivière-Basse
Omnipraticien	(0 min) Riscle	(0 min) Aignan
MK	(0 min) Riscle	(0 min) Aignan
Infirmier	(0 min) Riscle	(0 min) Aignan
Dentiste	(0 min) Riscle	(0 min) Aignan
Pharmacie	(0 min) Riscle	(0 min) Aignan
laboratoire	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(26 min) Eauze
Stomatologue	(57 min) Mont-de-Marsan	(58 min) Auch
Orthophoniste	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(26 min) Eauze
Chir.dent.(Spé ODF)	(41 min) Vic-en-Bigorre	(48 min) Vic-en-Bigorre
Neurologue	(57 min) Mont-de-Marsan	(66 min) Mont-de-Marsan
Orthoptiste	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
Sage-Femme	(0 min) Riscle	(16 min) Nogaro

Les équipements hospitaliers les plus proches :

	Riscle	Aignan (TVS Nogaro)
serv. médecine	(17 min) Nogaro	(16 min) Nogaro
serv. chirurgie	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
serv. obstétrique	(57 min) Mont-de-Marsan	(58 min) Auch
serv. de soins de suite	(17 min) Nogaro	(16 min) Nogaro
serv. de longs séjours	(17 min) Nogaro	(16 min) Nogaro
maison de retraite	(0 min) Riscle	(11 min) Termes-d'Armagnac
serv. d'urgences	(23 min) Aire-sur-l'Adour	(39 min) Aire-sur-l'Adour
centre de soins	(41 min) Vic-en-Bigorre	(48 min) Vic-en-Bigorre
SSIAD	(0 min) Riscle	(16 min) Nogaro
Logement foyer	(32 min) Lembeye	(47 min) Mirande
Centre de santé dentaire	(57 min) Mont-de-Marsan	(58 min) Auch
Unité NeuroVasculaire (UNV)	(57 min) Mont-de-Marsan	(58 min) Auch

Une organisation, face au vieillissement, actuellement dimensionnée mais qui pourrait prochainement être dépassée,

2 Maisons de retraites sont identifiées sur le territoire l'une à Riscle, l'autre à Termes d'Armagnac.

3 structures de services d'aide à domicile (Adom, ADMR, CIAS) existent et facilitent le maintien à domicile ???.

Une absence d'habitat adapté « pré dépendance » sur le territoire (habitat groupé, maisons partagées, résidence autonome ...)



ANNEXE

Nombres de places existantes à destination des personnes âgées (PA) :

	CCAA	Riscle	Aignan	Autres que PVD
Pour les PA autonomes	0	0	0	0
Pour les PA dépendantes	105	81	0	24(*)
Ensemble	105	81	0	24

(*) Termes d'Armagnac

Un potentiel important de personnes de plus de 75 ans vivant seules et potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile face à une absence d'habitat adapté pré dépendance » sur le territoire.

Les 75 ans et plus :

- Vivant dans un établissement pour les PA (part en %) :

France	Occitanie	Dept 32	CCAA	Riscle	Aignan
9.4%	9.2%	10.2%	7.7%	17.5%	0%

- Vivant seules et donc potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile (en nombre) :

CCAA	Riscle	Aignan	Autres que PVD
381	131	30	220

- Vivant seules et donc potentiellement concernées par des mesures de maintien à domicile (en %) :

France	Occitanie	Dept 32	CCAA	Riscle	Aignan
42.5%	39.6%	38%	37%	39%	34.9%

Sport, loisir et culture es équipements, une condition nécessaire pas suffisante

Dans ces domaines l'offre est le plus souvent portée (animation et gestion) par le monde associatif et très majoritairement sur des équipements municipaux. Au-delà de la présence ou pas et/ou de l'état des équipements, une attention particulière devra être portée aux associations qui en ont la charge notamment après deux années de crise sanitaire de la Covid19. Leur « état de santé » conditionne leur capacité à agir et donc délivrer les services indispensables à la vie du territoire.

Cette préoccupation pourrait faire l'objet d'une étude complémentaire 2023/2026.

D'après la Base Permanente des Equipements (BPE), la CCAA comme Riscle et Aignan sont mieux dotées que le département notamment pour les équipements de proximité et supérieurs. Riscle ne dispose pas d'équipement de gamme supérieure.

Gammes	France	Occitanie	Dept 32	CCAA	Riscle	Aignan
Proximité	19.23	23.07	37.33	52.89	60.08	82.19
Intermédiaire	5.04	6.17	7.58	14.69	27.31	44.10
Supérieure	1.06	1.27	1.88	1.47	0.00	13.70

Ratio nombre d'équipements pour 10 000 habitants (données 2020)

La base permanente des équipements (BPE) est destinée à fournir le niveau d'équipement et de services rendus par un territoire à la population. Dans le domaine "Sports, loisirs et culture", les trois gammes d'équipements recensent :

- gamme de proximité : boudodromes, terrains de tennis, salles ou terrains multisports, terrains de grands jeux et bibliothèques ;
- gamme intermédiaire : salles de sport spécialisées, bassins de natation, structures d'athlétisme et pistes de roller, skate, vélo bicross ou freestyle ;
- gamme supérieure : théâtres, cinémas, lieux d'exposition et de patrimoine (musées notamment), parcours sportifs et de santé.

Une mutualisation de l'offre et des équipements « petite enfance, enfance, jeunesse helle de la CCAA opportune



ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) s'intègre dans le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé à l'échelle du Pays du Val d'Adour en décembre 2020 (mesure 2) pour la période 2021/2026.

Pour cette intercommunalité de moins de 20000 habitants il revêt un caractère volontaire mais non obligatoire.

Les enjeux :

- Climat : atténuer le changement climatique et s'y adapter ;
- Energie : diminuer la consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables dans la production ;
- Air : améliorer la qualité de l'air (particules fines, ozone ...)

Les objectifs majeurs à atteindre à l'horizon 2040 :

- Bâti : diminuer la consommation énergétique finale de 20% ;
- Transports : diminuer la consommation d'énergie finale de 40% ;
- Production d'énergie renouvelable : multiplier la production par 2.6

Ce PCAET doit être compatible avec le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Le diagnostic du PCAET, réalisé à l'échelle du Pays du Val d'Adour pendant le 1^{er} semestre 2022 par le cabinet ACTE, fait apparaître pour la CCBVG les éléments suivants

Répartition de la consommation d'énergie par source et par secteur

Le territoire de la CCAA consomme chaque année 195 GWh d'énergie

Cette consommation est répartie de la façon suivante : 43% de produits pétroliers ; 27% d'électricité, 17% de gaz Naturel, 13% de biomasse (Bois énergie).

On observe que le secteur du bâtiment représente 48% des consommations, le secteur des transports représente 27%, le secteur de l'industrie représente 19 %, l'agriculture représente 14%.

Facture énergétique et précarité énergétique

La communauté de communes Armagnac Adour dépense chaque année environ **22 millions d'euros/an** pour son approvisionnement énergétique, soit 3 207 €/habitant/an. C'est environ 700 € de plus qu'au niveau régional (2 509€).

847 ménages sont en précarité énergétique logement ou mobilité soit 27,4% des ménages.

(contre 20,2 % au niveau national)

La précarité énergétique se traduit par :

- Une dépense moyenne annuelle de carburant pour les mobilités quotidiennes de 1404 € (1 362 € au niveau national).
- 675 ménages en précarité logements (21.9% contre 13.9% au niveau national).

La production d'énergie à partir de sources renouvelables

La production d'énergie renouvelable locale représente 14.6% des consommations du

(Soit 24.6 GWh d'énergie par an).

La principale énergie renouvelable est le bois énergie avec 21 GWh dont 0,4 GWh en chaufferie et 20,9 GWh comme bois de chauffage chez les particuliers. La seconde production est le Photovoltaïque avec 3,4 GWh Enfin, on note la présence de centrales hydroélectriques qui produisent 0,3 GWh d'énergie.



ANNEXE

Emissions de Gaz à effet de serre par source et secteur

Le territoire de la CCAA émet chaque année 63 000 tonnes d'équivalent CO₂, soit 9 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an

Ce dernier chiffre est supérieur à la moyenne régionale qui est de 5 kt eq CO₂. Cela s'explique par les émissions agricoles, mais ces émissions servent à produire une alimentation qui n'est pas consommée uniquement localement. Le principal secteur émetteur de GES est celui de l'agriculture (32 kt eq. CO₂) suivi des transports (14). Ceci s'explique par le caractère rural du territoire.

Qualité de l'air par source et secteur

Le territoire de la CCAM émet chaque année environ 674 tonnes de polluants atmosphériques soit 99 kg/habitant/an.

Les émissions par habitant sont supérieures aux émissions régionales (40 kg), mais les émissions par ha sont proches de celles régionales (22kg/ha localement contre 32 kg/ha au niveau régional).

Le secteur le plus émetteur est l'agriculture, ceci s'explique par le caractère rural du territoire

Stockage de carbone

Le stockage de carbone couvre 98% des émissions annuelles du territoire

Le territoire de la CCAA stock actuellement 61 722 tonnes de CO₂ dans ses forêts, ses sols...

L'artificialisation des sols déstocke chaque année 180 tonnes d'équivalent CO₂

Vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

Catastrophes naturelles et risques naturels

Le PLUI de la communauté de communes est en cours d'élaboration. Les risques naturels liés au climat sont les inondations, l'érosion, les incendies et le retrait gonflement des argiles

Depuis 1982, 5 arrêtés de catastrophes naturelles ont été pris sur le Territoire Armagnac Adour. Ces arrêtés sont principalement liés aux tempêtes de 1999 et 2009 (inondations, coulées de boues, mouvement de terrain ...)

Climat Passé et futur (en Midi-Pyrénées) :

observations et projections

Les projections climatiques montrent une poursuite du réchauffement annuel jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

Sur la seconde moitié du XXI^e siècle, l'évolution de la température moyenne annuelle diffère significativement selon le scénario considéré. Le seul qui stabilise le réchauffement est le scénario RCP2.6 (lequel intègre une politique climatique visant à faire baisser les concentrations en CO₂).

Sans politique climatique (scénario RCP8.5), le réchauffement pourrait atteindre 4°C à l'horizon 2071

Quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du XXI^e siècle. Cette absence de changement en moyenne annuelle masque cependant des contrastes saisonniers

Impacts

Les projections climatiques montrent une augmentation du nombre de journées chaudes

En lien avec la poursuite du réchauffement. Sur la première partie du XXI^e siècle, cette augmentation est similaire d'un scénario à l'autre.

Les projections climatiques montrent une diminution des besoins en chauffage

Jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario.

les projections climatiques montrent une augmentation des besoins en climatisation

Jusqu'aux années 2050, quel que soit le scénario

Potentiels du territoire



ANNEXE

Potentiel en Maitrise de l'énergie :

Une baisse de 47% de la consommation annuelle est possible.

En appliquant les hypothèses du scénario national Bas Carbone au territoire de la CCAA nous pourrions passer d'une consommation annuelle de 192 GWh à 101 GWh soit une baisse de 91 GWh (47 %)

Potentiel en production d'énergie renouvelables

Un potentiel global de production d'énergie renouvelable à hauteur de 214 GWh, soit une multiplication par 8,56 de la production actuelle.

Cette estimation est basée sur : La valorisation de l'accroissement volumique annuel de la forêt, la valorisation des toitures et zones artificialisées (décharges, carrières, plans d'eau ...) du territoire par le photovoltaïque, le développement des pompes à chaleur, de la géothermie et du solaire thermique dans les bâtiments, la valorisation de la biomasse agricole par la production de biométhane, l'implantation de 5 éoliennes.

Un potentiel de développement des réseaux de chaleur sur les communes de : Riscle (7 GWh), Saint Mont (11.7 GWh).

Potentiel en diminution des GES

Une baisse 67% d'émission des GES est possible.

L'application de la stratégie nationale bas carbone au territoire permet de passer de 63 000 tonnes de gaz à effet de serre aujourd'hui à 20 300 tonnes en 2050 soit une baisse de 67%

Potentiel de stockage du carbone et adaptations aux changement climatiques

Un potentiel de stockage supplémentaire de 38% est possible.

Le stockage carbone aujourd'hui est de 61 722 tonnes équivalent CO2. Le potentiel supplémentaire est de 23 500 tonnes équivalent CO2, soit un potentiel total : 85 000 tonnes équivalent CO2

En appliquant des pratiques permettant de stocker du carbone, chaque ha agricole peut stocker environ 1 tonne équivalent CO2 supplémentaire par an.

Il existe d'autres potentiel d'adaptation : Végétalisation des centres bourgs, lutte contre la surchauffe dans les logements, mise aux normes des stations d'épuration ...

Potentiel en diminution des polluants atmosphériques

Une baisse de 40% est possible.

En appliquant les hypothèses du plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques on peut diminuer les émissions de 277 tonnes soit une baisse de 40%

PRINCIPALES SOURCES & RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Dossier complet <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM>
Dossier complet <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM>
Dossier complet <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI>
Dossier complet Gers <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP>

OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Ensemble de données & cartographie interactive <https://www.observatoire-territoires.gouv.fr>

ETUDE COMMERCE DE PROXIMITE

Menée par les chambres de commerce et de l'industrie (CCI) du Gers et des Hautes Pyrénées. Rendu Septembre 2022.

ETUDE MOBILITE 2022

Menée par le cabinet Inddigo. Marché à bon de commande de l'ANCT, financé à 100%. Rendu février

DONNEES ISSUES DE DOCUMENTS EXISTANTS OU EN COURS DE CONCEPTION

Contrat de Relance et de Transition Écologique du Pays du Val d'Adour
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CCAA
Conventions d'adhésion PVD 2021
Contrats Bourgs Centres Occitanie 20
Documentation « [Le territoire de la chambre des métiers et de l'artisanat du Gers \(CMA\)](#) »